

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec - Projet Hydroélectrique La Romaine

La pêche aux bourgots et à l'oursin à l'embouchure de la rivière Romaine

M. Pierre Barriault vit de la pêche depuis 27 ans et M. Raynald Thériault depuis 10 ans. Ils s'intéressent au projet d'aménagement des barrages hydroélectriques parce que leur territoire de pêche est situé à l'embouchure de la rivière Romaine.

Monsieur Barriault pêche le bourgot, l'oursin et il pêche aussi le poisson de fond, le crabe des neiges et le crabe commun. Son chiffre d'affaires est uniquement basé sur la pêche. Monsieur Thériault pêche l'oursin et travaille à la mine QIT Fer et Titane de Havre-Saint-Pierre.

Depuis plusieurs années, ces pêcheurs travaillent ardemment à développer leur marché tout en adaptant leurs équipements de pêche pour l'embouchure de la rivière Romaine (voir page 4). Bien qu'en accord avec le projet d'aménagement de la rivière Romaine, parce qu'il procurera des emplois aux Nord-Côtiers, MM. Barriault et Thériault veulent s'assurer que son exploitation ne nuira pas à leur pêche.

Préoccupations en faveur de la biomasse marine à l'embouchure de la Romaine

Suite à l'aménagement du barrage hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite (Côte-Nord), nous savons que la biomasse des bourgots a dramatiquement diminuée entre 1980 et 2008, causant ainsi des pertes financières aux pêcheurs. Sachant cela, nous présumons que le même scénario pourrait se répéter à l'embouchure de la rivière Romaine.

La réalisation du projet de barrages amènera des changements profonds dans les écosystèmes et modifiera l'équilibre actuel du mercure des espèces marines. Cela pourrait causer une réduction des densités des peuplements, accompagné de changements dans la composition des communautés, certaines espèces devenant plus abondante que d'autres. Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de dire quelles espèces pourraient être favorisées par rapport aux autres.

Inquiets des conséquences des aménagements hydroélectriques, les pêcheurs aimeraient qu'Hydro-Québec les rencontre afin de fournir l'heure juste à ce sujet.

Préoccupations liées à la toxicité des espèces à l'embouchure de la Romaine

D'autres préoccupations inquiètent les pêcheurs. La majorité du mercure libéré dans l'eau proviendra de l'humus, des feuilles et de la litière. Comme nous savons qu'il est impensable de décaper complètement les sols des futurs bassins, la stratégie d'Hydro-Québec consiste donc à gérer le risque engendré par l'exposition au mercure par le biais d'un plan de communication destiné à la population.

Comme il est difficile de prédire l'évolution des communautés marines suite à l'aménagement des barrages, les pêcheurs se questionnent: Est-ce que l'augmentation du taux de mercure pourrait les obliger à cesser de pêcher à l'embouchure de la rivière? Est-ce que la toxicité des espèces pourrait limiter leurs revenus? Est-ce que les changements pourraient entraver le développement de leurs marchés. Les pêcheurs aimeraient qu'Hydro-Québec réponde à ces questions.

Préoccupations reliées à la coupe de bois autour de la rivière Romaine

Chaque année, M. Barriault pêche près des îles de la Petite Romaine et de la Grosse Romaine, en face de l'embouchure de la rivière Romaine. À tous les printemps, le cycle de la nature fait sortir des arbres de la rivière, qui se retrouvent dans les eaux du golfe et dont certains d'entre eux se coincent dans les cages de pêche. Avec toute la forêt qui sera coupée pour réaliser les futurs aménagements hydroélectriques et les réservoirs, M. Barriault demande à Hydro-Québec si les déchets de bois augmenteront à la sortie de la rivière? Si tel était le cas, quel en serait le volume annuel?

La pêche à l'oursin à l'embouchure de la rivière Romaine

L'oursin est pêché pour ses gonades. Piquant au dehors comme un hérisson, il est doux et goûteux à l'intérieur. Commune en Méditerranée, la pêche à l'oursin se développe au Québec depuis une vingtaine d'années.

Pour plusieurs raisons, la qualité des oursins est meilleure à la sortie des rivières. Le mélange d'eau douce et d'eau salée, ainsi que la quantité et la diversité de la nourriture font que l'oursin est plus gros à l'embouchure de la rivière Romaine.

L'arrivée des aménagements hydroélectriques sur la rivière Romaine préoccupe les pêcheurs parce qu'on ne connaît pas les conséquences que cela pourrait avoir sur la taille moyenne et la croissance des oursins. Nous ne savons pas non plus comment la teneur en mercure de la chair des gonades sera modulée.

Cela fait environ une dizaine d'année que les deux pêcheurs développent le marché de l'oursin. L'année dernière, ils ont pêché 36 000 livres d'oursins à l'embouchure de la rivière Romaine et n'ont pas de limite de quotas pour cette ressource.

La pêche aux bourgots à l'embouchure de la rivière Romaine

Le bourgot est un mollusque des côtes de l'Atlantique Nord. Dans l'Est du Québec, la pêche aux bourgots commence au début d'avril et se termine en septembre. Ce mollusque est consommé en saumure, un procédé qui assure une tendreté maximale. Il est aussi consommé dans le vinaigre, ce qui allonge sa période de conservation. Le bourgot cuit peut se conserver dans sa coquille de 24 à 36 heures au réfrigérateur.

L'année dernière, Monsieur Barriault a pêché 100 000 livres de bourgots à l'embouchure de la rivière Romaine et n'a pas de limite de quotas pour cette ressource.

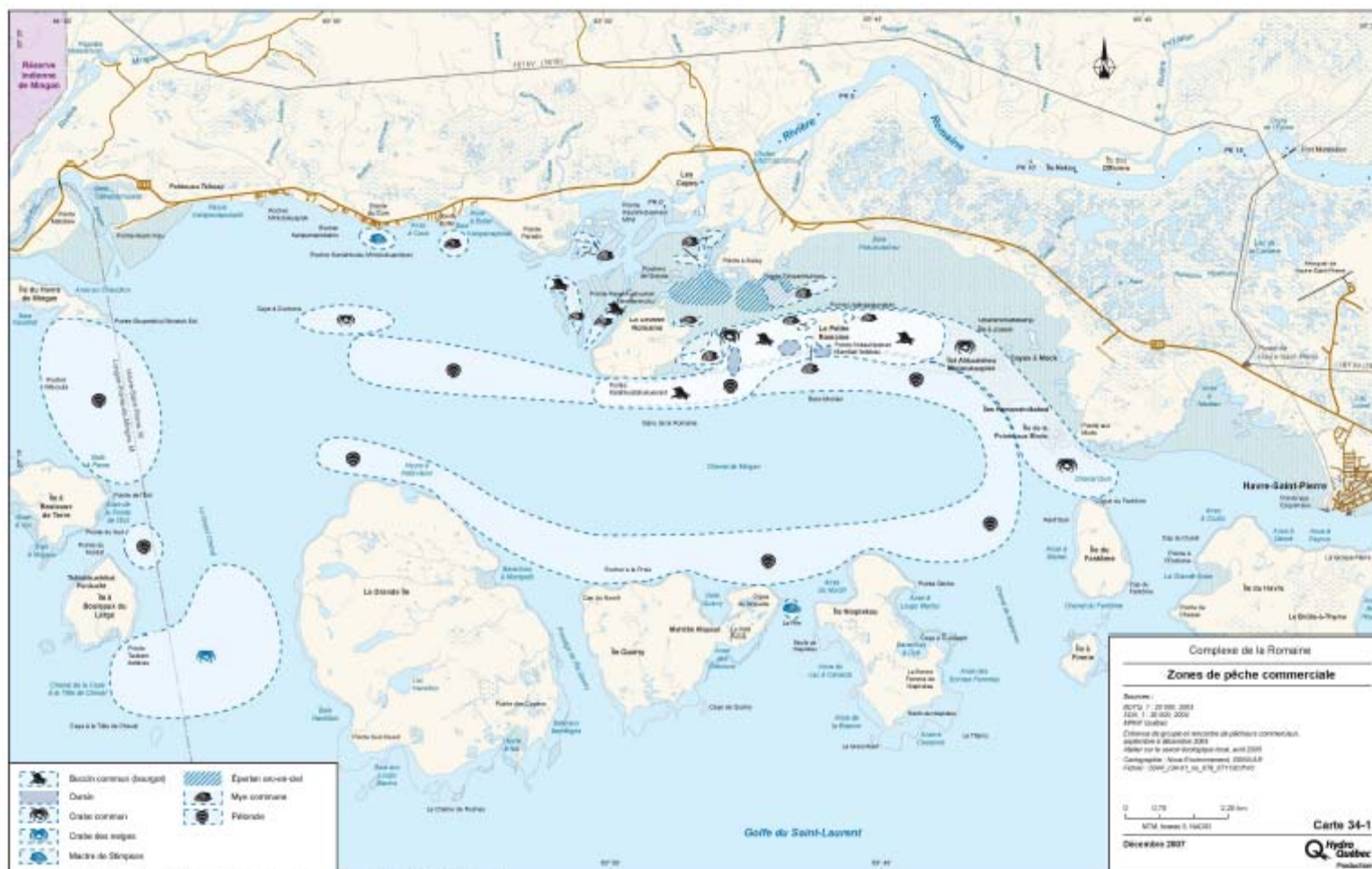
En conclusion

L'aménagement des barrages hydroélectriques est acceptable dans le milieu parce qu'il apportera du travail aux gens de la Côte-Nord. Messieurs Barriault et Thériault sont d'accord avec ce projet, mais ils demandent à Hydro-Québec de fournir plus d'informations aux pêcheurs qui ont leurs activités autour de la rivière Romaine. Ils demandent aussi à Hydro-Québec de prévoir des compensations financières au cas où les ressources disponibles et la qualité des espèces étaient touchées de quelque manière que ce soit, pendant et après la construction des barrages hydroélectriques.

De plus et ce, afin de faire suite aux rencontres d'avant-projet, les pêcheurs aimeraient rencontrer Hydro-Québec pour avoir de l'information concernant leurs préoccupations. Ils aimeraient aussi savoir comment Hydro-Québec entend compenser les problèmes d'ordre financiers qui pourraient survenir chez les pêcheurs suite aux aménagements hydroélectriques.

HYDRO-QUÉBEC. Zones de pêche commerciale, décembre 2007, carte 34-1.

<http://www.bape.gov.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DA12.pdf>



Document d'information destiné au public concerné par le projet. Pour plus de détails, communiquer avec : Catherine, Hydro-Québec, Equipement

